

Les journées de l'antiracisme (BRUXELLES)

Rédigé le 11 avril 2019



Les journées de l'antiracisme, une formation pour s'armer contre les discours discriminants ! Vous êtes confronté dans votre pratique professionnelle à la recrudescence ou à la banalisation de discours racistes et discriminants ? Vous vous sentez démuni face à ces discours en évolution et ne savez pas toujours comment y répondre de manière adéquate ?

BePax organise "**Les Journées de l'Antiracisme**" en collaboration avec d'autres organisations du secteur antiraciste (CERAIC, CIRE, MRAX, CBAI, Media Animation, CRVI, CAI Namur, Unia, Bamko, CEJI, CEPAG, FGTB Bruxelles, CSC, CCIB).

Les journées de l'antiracisme s'adressent aux professionnels de l'enseignement, de 1/5



l'éducation permanente et du tissu associatif qui souhaitent s'outiller pour répondre aux comportements et discours discriminants. Ces journées de formation avec des intervenants du secteur antiraciste visent à renforcer les acteurs de terrain dans leur compréhension et leur pratique.

La première journée se passera à Verviers. La seconde journée se déroulera le **22 mai 2019** à **Bruxelles**. Puis les deux autres journées se dérouleront le 11 octobre à Namur et enfin le 18 décembre à la Louvière.

Programme:

8h30: Accueil

9h00: Introduction sur la thématique

10h15 : **6 tables rondes** thématiques sur le format « forum ouvert » : 4 x 30 min pour découvrir une thématique (voir la liste ci-dessous)

12h30 : Repas déambulatoire et stand "outils pédagogiques & ouvrages"

14h00 : **6 ateliers** différents sont proposés (voir liste ci-dessous) afin de découvrir des outils proposés par des associations

16h00 : **Conclusions** et recommandations

Tables rondes du matin :

• Migrants : Législation de ségrégation (CIRÉ-asbl)

Le traitement différencié de la migration, par des législations et des dispositifs spécifiques, est facteur de racisme. Quelles logiques discriminantes sont-elles à l'œuvre en matière de migration? En quoi le droit et les politiques migratoires tendent-ils à stigmatiser l'étranger?

• L'antiracisme, une lutte à mener par les victimes ou par l'ensemble de la société ? (Bamko)

La lutte antiraciste ne peut se contenter d'être un ensemble de combats des groupes



discriminés, isolés les uns des autres, mais ne peut pas se permettre non plus de reproduire les schémas de dominations qu'elle est censée combattre. Comment les personnes non-victimes de discriminations peuvent jouer un rôle positif dans cette lutte sans reproduire les mécanismes de dominations? Comment en tant que militant antiraciste peut-on reconnaître la diversité des oppressions tout en favorisant la convergence des luttes ?

« Racisme anti-blanc » (BePax)

Certains groupes agitent parfois la peur du « racisme anti-blanc ». Qu'en est-il ? En quoi ce concept est-il problématique? Ce concept, utilisé pour la 1er fois par Jean-Marie Le Pen dans les années 80 vise à vider de son sens la lutte antiraciste. Comment déconstruire sans nier pour autant les vécus difficiles de certaines personnes blanches.

• Racisme structurel (FGTB Bruxelles)

Le racisme, moralement et légalement condamnable, se perpétue, voire se développe. Le racisme serait-il un phénomène « naturel », qu'on serait, dès lors, obligés de tolérer à basse intensité ? Ou le racisme aurait-il une histoire et des fonctions, bien utiles aux dominations structurelles ?

• Les différentes formes de racisme : Islamophobie, antisémitisme, racisme anti-Noirs, racisme anti-Roms, etc. (CBAI, CEJI et MRAX)

S'il existe des invariants dans le racisme, chaque type de racisme a aussi ses spécificités. L'histoire, les stéréotypes accolés et le type de discriminations qui en découlent varient d'un type de racisme à l'autre. Cela a notamment pour conséquence de nécessiter des réponses différentes dans la lutte contre chacun d'entre eux.

• Féminisme, LGBT et racisme (RainbowHouse Brussels)

Sexisme, homophobie et racisme relèvent chacun de schémas de domination similaire. Pourtant, ces luttes ont trop souvent été perçues comme séparées, voire concurrentes. Comment rassembler ces luttes mais également comment prendre en compte le cumul par une même personne d'expériences de discriminations sexiste, homophobe ou raciste.



Ateliers de l'après-midi :

Migrants et préjugés (CSC)

L'argumentaire réalisé par les Migrants CSC est un outil de sensibilisation pour déconstruire les préjugés sur les réfugiés, les migrants et les sans-papiers à destination d'un public très large : délégués et militants syndicaux, élèves ou apprenants, personnes en formation ou stage professionnel, demandeurs d'emploi, publics des diverses associations, etc. Cet argumentaire met le focus sur le socio-économique, le travail, la sécurité sociale afin de sensibiliser le grand public. Il identifie une série de préjugés qu'on entend le plus souvent et puis essaye de les déconstruire de manière simple et accessible en développant des arguments très variés, à commencer par les droits fondamentaux de l'être humain, les arguments démographiques, les données économiques, la richesse de l'interculturalité, etc.

Comment se faire entendre politiquement ? (ENAR)

L'European Network Against Racism a publié un manuel proposant une méthode pour développer l'outil qu'est « le plaidoyer ». Ce dernier vise à donner la parole à des personnes qui ont « moins voix au chapitre » ; d'initier des changements positifs en faveur de la justice sociale sur base d'efforts conjoints de la part de différents acteurs de la société civile, associative et institutionnelle ; et de développer des preuves soutenant un discours auprès de décideurs en capacité de mettre en œuvre ces changements.

Législation sur les discriminations : où et comment signaler une discrimination? (UNIA)

En Belgique des lois veillent à interdire les discriminations. Pourtant il n'est pas toujours simple de distinguer ce qui est de l'ordre de la discrimination de ce qui n'en relève pas. Et une fois celles-ci identifiées, que faire ? UNIA (anciennement Centre pour l'égalité des chances), s'occupe de recevoir ces plaintes et de conseiller les personnes.

Nous, les Belges/Eux, les colonisés (ZinTV)

Sur base d'un outil pédagogique « la propagande au ralenti », nous vous proposons une



série de ressources pour déconstruire la propagande nationale et coloniale et pour comprendre les impacts que ces images ont sur notre manière de représenter et de considérer l'altérité. A travers l'analyse des images de propagande d'hier et d'aujourd'hui, cet outil offre des pistes pour déconstruire nos imaginaires et remettre en question l'Histoire telle qu'elle nous est couramment racontée.

· Visite d'un quartier Bruxellois avec un « Zinneguide »

Les « zinneguides » ce sont des guides sélectionnés et formés pour faire visiter un quartier de Bruxelles alors qu'eux même sont originaires d'un autre pays. Le but est de déconstruire les préjugés et stéréotypes sur l'immigration et sur plusieurs quartiers bruxellois tout en proposant des visites insolites de ces derniers aux Bruxellois (ou non), aux enseignants et leurs élèves/étudiants mais aussi aux expatriés et aux secteurs associatifs, politiques ou touristiques. C'est aussi proposer une rencontre entre des publics hétéroclites pour créer du lien social et interculturel sans s'attarder uniquement sur les histoires des bâtiments, des places, des statues, etc.

• Les identités : lien entre construction identitaire et stéréotypes (CBAI)

Nous avons tous de multiples identités et cultures. Comment gérer cette diversité en soi et avec les autres? Hiérarchisons-nous tous de la même manière? En quoi nos stéréotypes et préjugés nous empêchent-ils d'aller à la rencontre des autres (parfois différents) et, si l'on n'en prend pas conscience, peuvent-ils aboutir à des pratiques discriminatoires, voire à du racisme? Comment transformer ces identités jugées négatives en a affirmations positives, sans nier, écraser, ridiculiser, insulter l'autre ou construire un "nous" contre un "eux"?

Inscriptions & contact: https://antiracismedays.com/contact/



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles Ed resp : Ghalia Djelloul Chaussée Saint-Pierre, 208 B-1040 Bruxelles

Tél: 02/896 95 00 info@bepax.org www.bepax.org

IBAN: BE28 7995 5017 6120